

ROUBAIX

84, Grande-Rue, 84

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE

Les accidents de travail
L'orateur donne ensuite des explications sur les assurances.
En ce qui concerne la majoration par laquelle se pose la question de l'âge, un barème avait été établi, mais sur les instances du gouvernement, ce barème avait subi de notables réductions dont il donne les raisons.

Il dit que les charges de l'Etat seront de 30 millions et descendront ensuite à 45 millions. Ce sont là des chiffres approximatifs. Des les premiers temps du fonctionnement de la loi, les données précises viendront d'elles-mêmes et il sera facile alors d'améliorer la loi sur les points nécessaires. (Applaudissements.)

M. Mirman succède au rapporteur. Il estime qu'on peut faire plus que la commission.
La nation doit aider ceux-là mêmes qui sont incapables de gagner leur vie. Les sacrifices jusqu'ici sont insignifiants.

Le total des frais pour l'assistance est de 21 millions et cela sur un budget de 3 milliards et demi.

Il demande qu'on prenne sur les successions la part des pauvres. On gaspille l'argent avec une armée de fonctionnaires; on montre pour les pauvres une avarice révoltante; on ne fait rien pour la vieillesse, car les caisses de retraite fondées par les patrons fonctionnent mal; la Chambre limite le bénéfice de l'œuvre de solidarité humanitaire qu'elle entreprend dans les catégories déterminées. Il faut que toutes les victimes du travail soient secourues.

Nous ne devons nous occuper que de leur état présent et leur donner un moyen légitime d'indispensable pour vivre.

Le projet de la commission porte trop la marque d'un esprit bureaucratique mesquin. L'orateur discute les conditions faites par le projet pour les pensions.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.
La séance levée à 6 h. 10 est renvoyée à jeudi.

SÉNAT

M. Monestier développe un contre-projet que le rapporteur M. Godin combat. On met aux voix d'abord le contre-projet Strauss.

L'article 1^{er}, repoussé par M. Caillaux au nom du gouvernement, est repoussé par 106 voix contre 89.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance jeudi à 4 heures.

Le Sénat décide de se réunir jeudi à 2 h. pour la nomination de la commission des finances.

CONGRÈS RADICAL

Paris. — Le groupe de la gauche démocratique a décidé que ses membres assisteraient, à titre individuel, au Congrès radical qui se tiendra à Paris, le 21 juin.

NOMINATIONS

Paris. — Le général de brigade Bernard, adjoint au commandant en chef, préfet du 1^{er} arrondissement maritime, gouverneur désigné de Cherbourg, commandant la subdivision de Cherbourg, est nommé commandant supérieur de la défense des places du groupe de Bayonne et gouverneur de Bayonne.

ADJOINT RÉVOQUÉ

Alger. — Par décret, en date du 29 mai, M. Rouquet, adjoint au maire d'Alger, a été révoqué.

SCANDALE SOCIALISTE D'ACHET

Arras. — M. Merlin, maire socialiste d'Arras, suspendu récemment par le préfet, vient de donner sa démission. Il est délégué au parquet de Béthune pour falsification de listes électorales.

Anglais et Boers

Londres. — Voici le détail de la dépêche de Lord Kitchener du 4 juin qui donne le rapport du général Dixon sur l'affaire de Vlakfontein.

Affaires de Chine

Berlin. — La Gazette de l'Allemagne du Nord publie la note suivante:
Les négociations entamées entre les puissances et la Chine étant terminées en principe sur les points les plus importants, la surveillance établie en juillet dernier sur les communications télégraphiques de la légation de Chine à Berlin, est supprimée dès à présent.

PETIT CALENDRIER

Mardi 5. — St-Basile. — Ador. Tourcoing (St-Jean-Baptiste).
Soleil: lever à 4 h. 1, coucher 7 h. 58. — Lune: lever 10 h. 12 m., coucher 6 h. 48 s.
Jeudi 7. — St-Jean-Baptiste. — Ador. Dunkerque (St-Jean-Baptiste).
Soleil: lever à 4 h., coucher 7 h. 57. — Lune: lever 10 h. 41 s., coucher 7 h. 50 m.

TEMPÉRATURE

Paris, mardi, temps beau.
La température moyenne 194 à 414 centigrades de 2 à la normale 194.
Température maximum 201; minimum 197.
A la Tour-Eiffel, id. id.
Baromètre: 760 le soir 760 7/8.
Lille, 6 h. du matin: 7. — Temps beau.

ROUBAIX

CHAMBRE

1802. — L'église Saint-Martin est rendue au culte et les services religieux y sont réorganisés. Les cérémonies ont eu lieu le 29 janvier 1903, par le Grand-Doyen Roussel, né à Roubaix en 1740.

Paroisse Saint-Antoine de Padoue

Une grande animation a régné, mardi matin, à l'église Saint-Antoine de Padoue et dans tout le quartier du Fresnoy.

Les pèlerins se sont succédé très nombreux. A 8 h. du matin, c'est le Collège de Roubaix qui a assisté à la messe basse, avec chants par la chorale des élèves.

A 9 h., la paroisse Saint-Sépulchre, de Roubaix, et la paroisse Saint-Pierre, à Croix, sont venues entendre la messe chantée par l'assistance et célébrée par M. l'abbé Debaecker.

Le pèlerinage de la paroisse Saint-Christophe de Tourcoing, de Bondue, de La Marquette, etc., ont suivi. M. l'abbé Doyen de Saint-Christophe qui a dit la messe.

Aujourd'hui, mercredi, à 9 h., pèlerinage de l'école des filles de la rue de l'Ouest; messe basse, avec chants par les enfants.

NOTES SUR LA HOLLANDE

Pour les Elèves du Collège
Comme chaque année à la fête de leur vénéré Supérieur, les élèves du Collège vont accomplir une excursion qui est, toute à la fois, un voyage d'agrément et une leçon de choses.

C'est vers la Hollande qu'un train spécial va les conduire le jeudi 13 juin.

Nous croyons intéressant de leur donner avant quelques notes sur ce pays et sur les villes qu'ils visiteront.

Voici, pour qu'il leur en soit fait un peu, ce que leur donnera quelque idée de la Hollande:

Je ne connais pas de pays plus injustement traité dans les descriptions de voyages, que la Hollande. Un grand nombre de étrangers la visitent cependant chaque année. Mais les uns arrivent là, comme les autres, par le canal de l'Amsterdam et traversent la Haye et le port d'Amsterdam et insèrent leur nom dans la cabane de Pierre-Grand. D'autres y arrivent d'avance, par le canal de l'Amsterdam et traversent la Haye et le port d'Amsterdam et insèrent leur nom dans la cabane de Pierre-Grand.

Le Hollandais est de sa nature réservé et taciturne. Sa éducation, son esprit et son langage ont pour but de le rendre utile à son pays et de lui faire honneur.

Propos d'un Roubaisien

Les socialistes ont parlé d'exploitation capitaliste à Vieux-Condé ce que se passe à la Pâle!

Sous prétexte de fournir du pain à meilleur marché et de meilleure qualité, les révolutionnaires de Roubais réalisent de gros bénéfices.

Si les ouvriers coopératifs empochaient exclusivement ces bénéfices, il n'y aurait rien à redire.

Mais il n'en est pas ainsi!

Les forts comme est prévu pour la propagande collectiviste, c'est-à-dire pour payer les frais des élections.

C'est dans la poche des ouvriers que les meneurs socialistes prennent — par un moyen détourné — les gros sous qui leur font monter au pinacle.

Les collectivistes trompent donc les ouvriers.

Pour eux, les coopératives n'ont pas pour but d'améliorer la condition matérielle de la classe populaire, mais c'est un moyen très habile — pour parvenir, avec l'argent des autres.

Cette année, déjà, avant toute élection, le Parti a versé 25.000 fr. pour la lutte politique à venir. Jules Guesde l'a cyniquement avoué lundi soir, pour répondre à d'autres socialistes du belgo Van Leo, administrateur de la Maison du Peuple, à Bruxelles.

Ouvriers, Messieurs, servez-vous donc tous les jours les éternels dupes du collectivisme trompeur.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

La séance de l'Union sociale et patriotique a eu lieu le dimanche 6 juin courant, à 8 h. de l'après-midi à l'Hippodrome, sous la présidence de M. Eugène Motte, député de Roubaix, avec le concours de M. Guillaumain, député de Valenciennes, ancien ministre des Colonies et de M. Thierry, député de Marseille, membre de la Commission du budget.

Un grand banquet démocratique suivra cette réunion. Il aura lieu à 7 h. du soir dans les vastes salles de la Brasserie Universelle, rue de la Gare. Le prix de la collation est fixé à 3 fr. Voici la composition du menu qui y sera servi:

rue Mimerel, 45; J.-L. Herreng, rue de l'A-louette, 50.

Pour le canton Sud:

MM. A. Caus, 353, rue des Longues-Haies; Douteur Lepoutre, place de la Liberté; G. Wymels, 80, rue de Denain; A. Craveri, 40, boulevard de Cambrai; L. Marcolle, 80, boulevard de Belfort; A. Charle, 429, rue de Lannoy; E. Nys, 84, rue Decrême; E. Delbart, 132, rue de Lille; G. Deschodt, 21, Grande-Rue; J. Lécuyer, 12, rue Delezienne; E. Lefebvre, 32, rue de Mons; D. Lesage, 428, rue de Denain; H. Devalle, rue de Ma campagne, cour Durot; E. Dubois, 132, rue d'Avignon; J. Hazebruck, 5, boulevard de Beaupaire; L. Dubaut, 80, rue de Beaupaire; P. Delfrennes, 23, rue Thiers; J. Hédon, 71, rue de Bouvines; A. Desjardins, Grande-Rue à Roubaix; A. Verhamme, 59, rue des Filatures; N. Petit, 99, rue Decrême; Van den Hende, boulevard Gambetta; F. Berry, rue Linné; J. Landrieux, 49, rue Sainte-Thérèse; F. Nutte, 16, rue d'Alger; L. Derreumaux, 2, rue de Rogroff; J. Desbonnet, 77, rue de Pile; C. Viennet, 176, Grande-Rue.

Pour le canton Nord:

MM. J. Blott, 74, rue de Flandre; A. Bayart, 46, boulevard de Strasbourg; Pratte-Bulsine, 75, boulevard de Strasbourg; J.-B. Baatteu, 155, rue Lacroix; J. Cléty, 178, rue du Collège; P. Delmasure, 150, rue du Collège; L. Lepers, 11, rue Vanbroun; A. Wastax, rue Carville; Blature; F. Dupart, place de la Nation; A. Blauwart, 40, rue de la Gare; P. Wuttel, 221, rue de l'Alma; E. Guetz, 75, rue Daubenton.

LE CONGRÈS RÉGIONAL des Coopératives Socialistes

Ce qui ressort le plus clairement du récent Congrès régional des coopératives socialistes de la Région, c'est que ces coopératives sont maintenant réunies en une Fédération.

Et c'est que cette Fédération a décidé, dit l'«Egalité», la participation des coopératives pour les besoins du Parti ouvrier.

Ce qui a permis de dire à l'occasion que grâce à cette décision, aux prochaines élections, le parti de la guerre de marquerait pas.

En effet, dans le compte rendu du Congrès que nous donne l'«Egalité», nous découvrons ce passage:

«Le Congrès régional des coopératives socialistes de la Région, c'est que ces coopératives sont maintenant réunies en une Fédération. Et c'est que cette Fédération a décidé, dit l'«Egalité», la participation des coopératives pour les besoins du Parti ouvrier.»

Sur les propositions de coopération et après des observations de plusieurs orateurs, le Congrès adopte les résolutions suivantes:

1^{re} Les Coopératives adhérentes à la Fédération devront adhérer à la Fédération adhésive aux propositions de la P. O. F.

2^e La Fédération des Coopératives de la région du Nord sera exclusivement composée de sociétés coopératives de consommation et de production qui, dans leurs statuts, auront un article les obligeant à prélever, savoir:

«Les sociétés de consommation, 30 % sur leur chiffre d'affaires; les sociétés de production, 10 % sur leur chiffre d'affaires, pour être remis à une commission dite commission de propagande et de prosélytisme.»

Toutefois, le Congrès a bien entendu que les sociétés de production devront verser la totalité des 10 % prélevés à la Fédération des Coopératives qui devra verser à son tour de ce chiffre au Comité Fédéral de la P. O. F. pour sa propagande.

Le congrès est tout à fait instructif.

Renversé par une voiture.

Mardi matin, une jeune fille de 14 ans, Julie Jean, demeurant rue de Valenciennes, a été renversée par un tombereau vide conduit par un domestique, Charles Permetier, au service de M. Dutheil, boulevard d'Alsace.

Le docteur Carre a examiné la blessée dont l'état a été jugé grave et qui a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Une des roues lui est passée sur le côté droit du corps, dans le sens de la longueur. On craint des lésions internes et on a vu une fleur si forte que le Commissaire de police n'a pu l'identifier.

Autre accident de voiture. — Mardi matin, vers dix heures, une ménagère, Madame Huyghe, née Lemaire, demeurant rue de Valenciennes, a été renversée par la voiture de M. Lefebvre, boulevard de Valenciennes.

Le docteur Carre a examiné la blessée dont l'état a été jugé grave et qui a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Un déchargement de bateaux. Achille Vermeulen, 38 ans, demeurant au quai de Valenciennes, a été blessé par un déchargement de bateaux.

Un déchargement de bateaux. Achille Vermeulen, 38 ans, demeurant au quai de Valenciennes, a été blessé par un déchargement de bateaux.

Un déchargement de bateaux. Achille Vermeulen, 38 ans, demeurant au quai de Valenciennes, a été blessé par un déchargement de bateaux.

Un déchargement de bateaux. Achille Vermeulen, 38 ans, demeurant au quai de Valenciennes, a été blessé par un déchargement de bateaux.

Un déchargement de bateaux. Achille Vermeulen, 38 ans, demeurant au quai de Valenciennes, a été blessé par un déchargement de bateaux.

Un commencement d'incendie s'est déclaré.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi soir, vers 10 h., chez M. Cauvin, 10, rue de Valenciennes.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissance. — Raoul Hubaut, rue du Fort, cour Thiers; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Irma Lejeune, rue de Valenciennes; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Gustave Victor, rue de Valenciennes; Jeanne Koppelle, rue de Valenciennes; Raymond Vandeweghe, rue de Valenciennes; Catherine Leemans, rue de Valenciennes; Maurice Willems, rue de Valenciennes; Louis Millé, rue de Valenciennes; Germaine Provoyeur, rue de Valenciennes; Germaine Verdelin, rue de Valenciennes; Albert Coppel, rue de Valenciennes; Pierre Hus, rue de Valenciennes; M. Gustave Teniers, rue de Valenciennes; Mme Adrien Destieue, rue de Valenciennes; Renaux, rue de Valenciennes.

Décès. — M. Laché, commissaire de police de la rue Saint-Vincent de Paul, a été arrêté, mardi matin, par le Capitaine Aubert, à la vérification du lit introduit en ville par cet individu. Une quinzaine de fermiers ont marchandé de fait ont été ainsi visités et un acheteur a été prélevé pour être soumis à l'analyse au laboratoire municipal.

Intervention de justice. — Mardi matin, à 11 h., les agents de sûreté Labe et Gautier ont arrêté, rue Bernard, un tisserand, Joseph Verin, 21 ans, pour infraction à une interdiction de séjour. Il a été conduit au commissariat de police de la place Saint-Étienne.

Ménage fait. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un ouvrier serrurier, qui était de Valenciennes, 19 ans, en fuite, pour vol d'un drap chez M. Pierre Droulez, cabaretier, rue Blanchemaison, 65, où il habitait.

Entrevue de 5 juin. — M. Gustave Teniers, député général, a été admis à l'Hôtel-Dieu, dont il s'était évadé. Le voilà pincé encore une fois.

Mariage. — Mardi matin, à 10 h., M. Jean Degros, notaire, a célébré le mariage de M. Jean Degros, cultivateur à Hém, sur 2 hectares de terre; Jonville-Briat, à Croix, sur 20 ares 50 centiares.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissance. — Raoul Hubaut, rue du Fort, cour Thiers; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Irma Lejeune, rue de Valenciennes; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Gustave Victor, rue de Valenciennes; Jeanne Koppelle, rue de Valenciennes; Raymond Vandeweghe, rue de Valenciennes; Catherine Leemans, rue de Valenciennes; Maurice Willems, rue de Valenciennes; Louis Millé, rue de Valenciennes; Germaine Provoyeur, rue de Valenciennes; Germaine Verdelin, rue de Valenciennes; Albert Coppel, rue de Valenciennes; Pierre Hus, rue de Valenciennes; M. Gustave Teniers, rue de Valenciennes; Mme Adrien Destieue, rue de Valenciennes; Renaux, rue de Valenciennes.

Décès. — M. Laché, commissaire de police de la rue Saint-Vincent de Paul, a été arrêté, mardi matin, par le Capitaine Aubert, à la vérification du lit introduit en ville par cet individu. Une quinzaine de fermiers ont marchandé de fait ont été ainsi visités et un acheteur a été prélevé pour être soumis à l'analyse au laboratoire municipal.

Intervention de justice. — Mardi matin, à 11 h., les agents de sûreté Labe et Gautier ont arrêté, rue Bernard, un tisserand, Joseph Verin, 21 ans, pour infraction à une interdiction de séjour. Il a été conduit au commissariat de police de la place Saint-Étienne.

Ménage fait. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un ouvrier serrurier, qui était de Valenciennes, 19 ans, en fuite, pour vol d'un drap chez M. Pierre Droulez, cabaretier, rue Blanchemaison, 65, où il habitait.

Entrevue de 5 juin. — M. Gustave Teniers, député général, a été admis à l'Hôtel-Dieu, dont il s'était évadé. Le voilà pincé encore une fois.

Mariage. — Mardi matin, à 10 h., M. Jean Degros, notaire, a célébré le mariage de M. Jean Degros, cultivateur à Hém, sur 2 hectares de terre; Jonville-Briat, à Croix, sur 20 ares 50 centiares.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissance. — Raoul Hubaut, rue du Fort, cour Thiers; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Irma Lejeune, rue de Valenciennes; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Gustave Victor, rue de Valenciennes; Jeanne Koppelle, rue de Valenciennes; Raymond Vandeweghe, rue de Valenciennes; Catherine Leemans, rue de Valenciennes; Maurice Willems, rue de Valenciennes; Louis Millé, rue de Valenciennes; Germaine Provoyeur, rue de Valenciennes; Germaine Verdelin, rue de Valenciennes; Albert Coppel, rue de Valenciennes; Pierre Hus, rue de Valenciennes; M. Gustave Teniers, rue de Valenciennes; Mme Adrien Destieue, rue de Valenciennes; Renaux, rue de Valenciennes.

Décès. — M. Laché, commissaire de police de la rue Saint-Vincent de Paul, a été arrêté, mardi matin, par le Capitaine Aubert, à la vérification du lit introduit en ville par cet individu. Une quinzaine de fermiers ont marchandé de fait ont été ainsi visités et un acheteur a été prélevé pour être soumis à l'analyse au laboratoire municipal.

Intervention de justice. — Mardi matin, à 11 h., les agents de sûreté Labe et Gautier ont arrêté, rue Bernard, un tisserand, Joseph Verin, 21 ans, pour infraction à une interdiction de séjour. Il a été conduit au commissariat de police de la place Saint-Étienne.

Ménage fait. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un ouvrier serrurier, qui était de Valenciennes, 19 ans, en fuite, pour vol d'un drap chez M. Pierre Droulez, cabaretier, rue Blanchemaison, 65, où il habitait.

Entrevue de 5 juin. — M. Gustave Teniers, député général, a été admis à l'Hôtel-Dieu, dont il s'était évadé. Le voilà pincé encore une fois.

Mariage. — Mardi matin, à 10 h., M. Jean Degros, notaire, a célébré le mariage de M. Jean Degros, cultivateur à Hém, sur 2 hectares de terre; Jonville-Briat, à Croix, sur 20 ares 50 centiares.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissance. — Raoul Hubaut, rue du Fort, cour Thiers; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Irma Lejeune, rue de Valenciennes; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Gustave Victor, rue de Valenciennes; Jeanne Koppelle, rue de Valenciennes; Raymond Vandeweghe, rue de Valenciennes; Catherine Leemans, rue de Valenciennes; Maurice Willems, rue de Valenciennes; Louis Millé, rue de Valenciennes; Germaine Provoyeur, rue de Valenciennes; Germaine Verdelin, rue de Valenciennes; Albert Coppel, rue de Valenciennes; Pierre Hus, rue de Valenciennes; M. Gustave Teniers, rue de Valenciennes; Mme Adrien Destieue, rue de Valenciennes; Renaux, rue de Valenciennes.

Décès. — M. Laché, commissaire de police de la rue Saint-Vincent de Paul, a été arrêté, mardi matin, par le Capitaine Aubert, à la vérification du lit introduit en ville par cet individu. Une quinzaine de fermiers ont marchandé de fait ont été ainsi visités et un acheteur a été prélevé pour être soumis à l'analyse au laboratoire municipal.

Intervention de justice. — Mardi matin, à 11 h., les agents de sûreté Labe et Gautier ont arrêté, rue Bernard, un tisserand, Joseph Verin, 21 ans, pour infraction à une interdiction de séjour. Il a été conduit au commissariat de police de la place Saint-Étienne.

Ménage fait. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un ouvrier serrurier, qui était de Valenciennes, 19 ans, en fuite, pour vol d'un drap chez M. Pierre Droulez, cabaretier, rue Blanchemaison, 65, où il habitait.

Entrevue de 5 juin. — M. Gustave Teniers, député général, a été admis à l'Hôtel-Dieu, dont il s'était évadé. Le voilà pincé encore une fois.

Mariage. — Mardi matin, à 10 h., M. Jean Degros, notaire, a célébré le mariage de M. Jean Degros, cultivateur à Hém, sur 2 hectares de terre; Jonville-Briat, à Croix, sur 20 ares 50 centiares.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissance. — Raoul Hubaut, rue du Fort, cour Thiers; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Irma Lejeune, rue de Valenciennes; Léon Verreux, rue de Valenciennes; Gustave Victor, rue de Valenciennes; Jeanne Koppelle, rue de Valenciennes; Raymond Vandeweghe, rue de Valenciennes; Catherine Leemans, rue de Valenciennes; Maurice Willems, rue de Valenciennes; Louis Millé, rue de Valenciennes; Germaine Provoyeur, rue de Valenciennes; Germaine Verdelin, rue de Valenciennes; Albert Coppel, rue de Valenciennes; Pierre Hus, rue de Valenciennes; M. Gustave Teniers, rue de Valenciennes; Mme Adrien Destieue, rue de Valenciennes; Renaux, rue de Valenciennes.

Décès. — M. Laché, commissaire de police de la rue Saint-Vincent de Paul, a été arrêté, mardi matin, par le Capitaine Aubert, à la vérification du lit introduit en ville par cet individu. Une quinzaine de fermiers ont marchandé de fait ont été ainsi visités et un acheteur a été prélevé pour être soumis à l'analyse au laboratoire municipal.

LILLE

TERRIBLE ACCIDENT

Hier matin, vers 7 h. 1/2, chez M. Buisne, sculpteur, rue des Canoniers, 5, un ouvrier Louis Billaert, 40 ans, demeurant